



SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tel. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 03

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tel. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 55

Bureau régional :

Bxl.

DISTRIBUTEUR :

Ref. :

Index :

Electrabel.

Compteur n° :

V. ref. :

N. ref. :

RAPPORT N° : 26/040525/06

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION**

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Av Franklin Roosevelt n° 109 1050 Bxl.

PROPRIETAIRE :

Adresse : Av F. Roosevelt 109 1050 Bxl.

DEMANDEUR :

Adresse : Antelcom SPRL + restaurant

INSTALLATEUR : rue des Pionniers

Adresse : 1000 Bxl.

TVA ou CI :

Date du contrôle : 25/05/2007 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RPGT art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement ; Type locaux : Appartement rez de ch gauche.

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 86

Raccordement : Tension 3x230V Protection raccordement 32 A

Câble aliment, tableau, princ. : 3 X 6 mm² Inter.gén. : type D90A93A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term. : 22 ; RA : 13 Ohm ; RI tot : 8 MOhm

DESCRIPTION :

Au schémas.

Infractions constatées et/ou notes :

Avant

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

Le responsable du distributeur

nom :

signature :

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

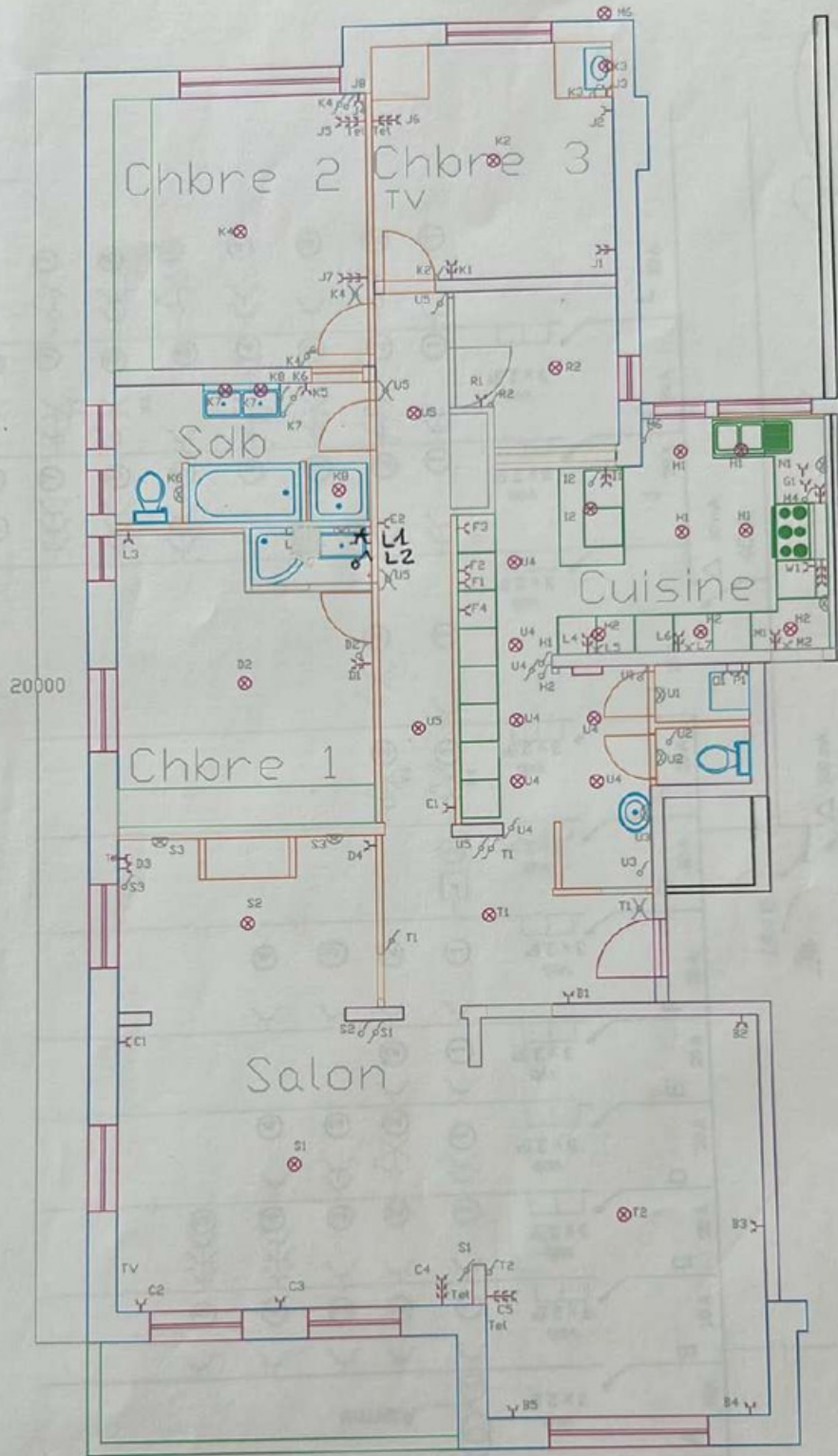
CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 25/05/2032 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le :

L'AGENT VISITEUR : 86 + Jeanpierre
n° + nom + signature

Le directeur,

Av. F. Roosevelt 109, 1050 Bruxelles - NIV Rez

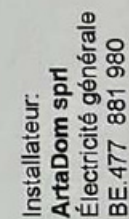
Propriétaire: Mme Muriel de Spirlet-Lamarche



INSTALLATEUR:
ArtaDom sprl
Electricité Générale, BE 0477.881.980
tel 02/537 05 12

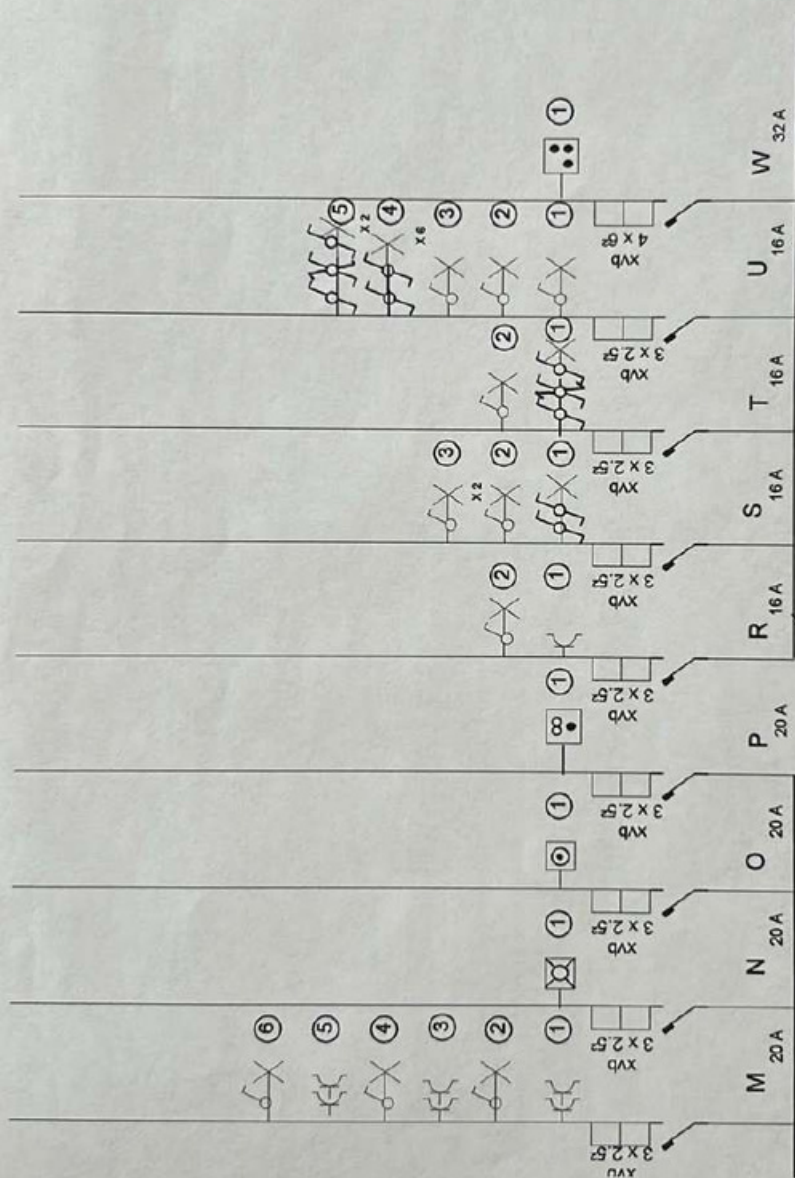
ORGANISME AGREE

FREDERIC JEANNON
B.T.V. N°86



Client: Mme & M. Av. F. R. 1050 Br

FREDERIC JEANNON
B.T.V. N°86
Spirlet



FREDERIC JEANNON
B.T.V. N°96